



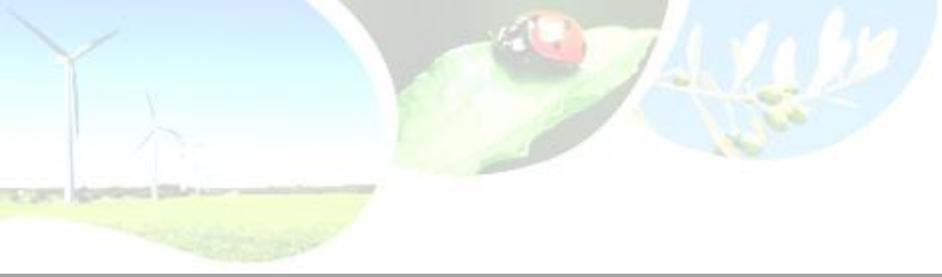
Mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural de l'UE

À partir du travail et des résultats du Groupe de travail thématique 4

Point de contact du REDR
Ver 1.0 – Févr. 2012



Connecting Rural Europe

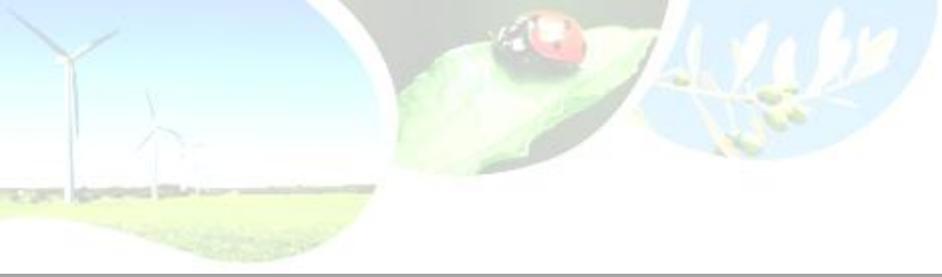


LES TRAVAUX D'ANALYSE DU REDR

ont pour but de :

- mieux comprendre la manière dont la politique de développement rural de l'UE fonctionne dans la pratique
- évaluer ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré
- apporter des connaissances et informations qui serviront de base aux décisions prises dans les États membres (EM) et au niveau européen





Groupe de travail thématique 4 du REDR

Créé début 2010...

...afin d'étudier **ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien** dans les pratiques actuelles mises en place pour mettre en œuvre les programmes de développement rural dans les États membres et les régions de l'UE...

...en mettant à profit l'expérience et les résultats des **activités thématiques du REDR** obtenus jusqu'à présent...

Agriculture de montagne

Groupes de travail thématique

L'agriculture et l'économie rurale au sens large

Cibler les spécificités et les besoins des territoires

Biens publics et intervention publique

Groupes de travail thématique 4
Mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural de l'UE

Analyse et résumé des indicateurs de suivi des PDR

Mise en œuvre de l'approche ascendante

Préserver le caractère innovant de Leader

Groupes de réflexion Leader

Mise en œuvre de la mesure de coopération

AXES DES TRAVAUX D'ANALYSE DU GTT4

Définition de l'approche stratégique (dont le ciblage)

Processus de programmation et aspects financiers

Procédures de mise en œuvre (dont Leader, S&E, contrôles)

Fonctionnement du principe de partenariat

Veiller à la complémentarité et à la coordination avec d'autres politiques européennes

Le processus de mise en œuvre...

...du point de vue des parties prenantes

UE

États membres

Régions

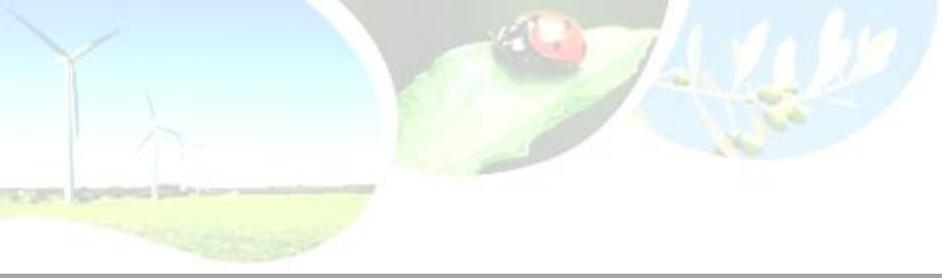
Bénéficiaires

AXES DES TRAVAUX D'ANALYSE DU GTT4

12 études de cas

L'Autriche
La Bulgarie
Le Danemark
La France
L'Allemagne (Rhénanie-Palatinat)
La Grèce
L'Irlande
L'Italie (Émilie-Romagne)
La Lettonie
La Pologne
La Roumanie
L'Espagne (Catalogne)



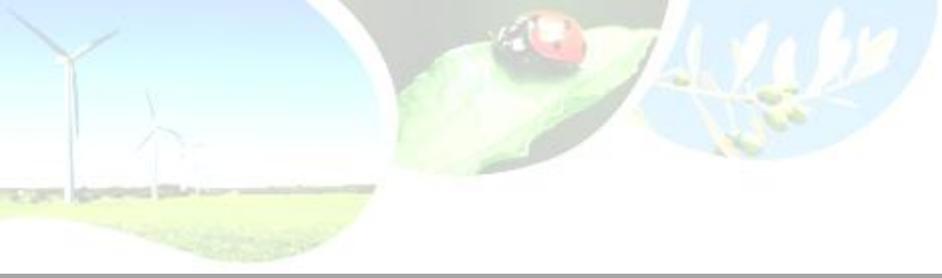


RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX RÉSULTATS*

Le principal résultat est que **la mise en œuvre des PDR fonctionne bien dans l'ensemble**

Plus de **70 exemples** de pratiques positives ressortent des études de cas des États membres/régions

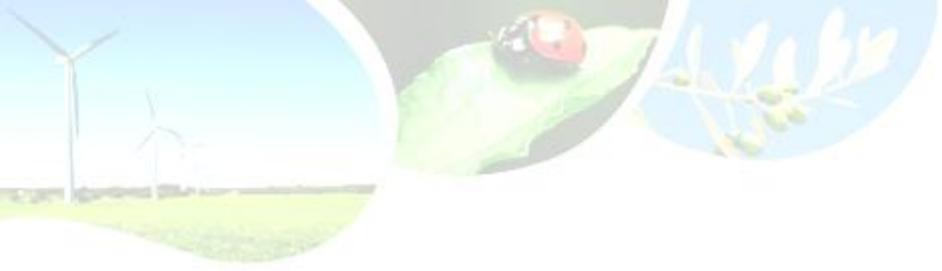
(*voir conclusions et Annexe 1 du Rapport final du GTT4 sur <http://enrd.ec.europa.eu>)



DOMAINES COMMUNS À AMÉLIORER

Le GTT4 a mis en évidence six domaines spécifiques susceptibles d'être améliorés

- La politique DR étant une politique de gestion partagée, il est nécessaire que les six domaines méritent l'attention des administrations aussi bien au niveau de l'UE que des EM/régions
- Il est important de reconnaître **les rôles qu'ont l'UE et les EM/régions**



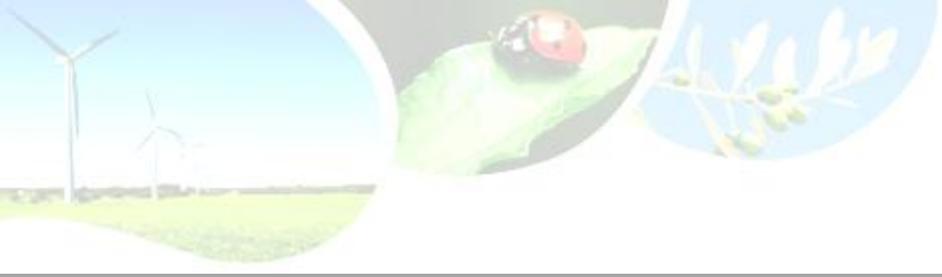
Le rôle de l'UE

S'attaquer à des problèmes communs horizontaux :

- Élaboration de règles portant sur des aspects problématiques communs

Cela consiste non seulement à superviser, mais aussi à comprendre et prendre en compte la diversité des mécanismes de mise en œuvre :

- Fournir encore plus de **conseils et de directives**

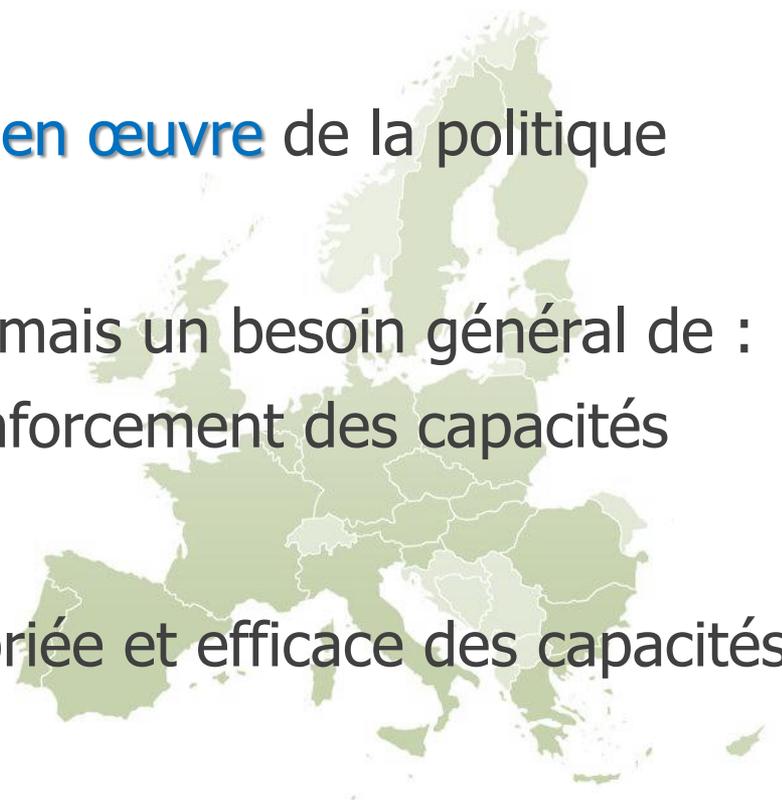


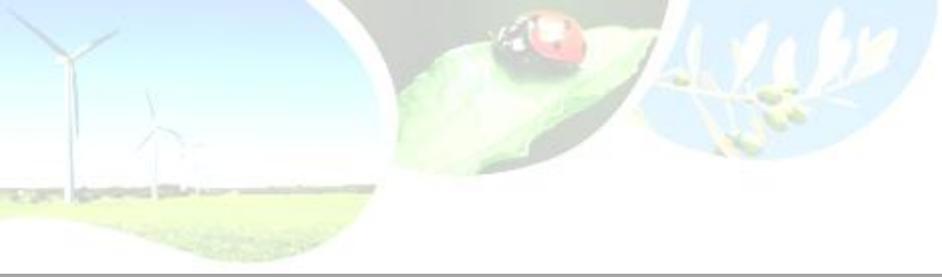
Le rôle des EM/régions

Le rôle le plus important dans la **mise en œuvre** de la politique

Pas un seul « modèle type » efficace, mais un besoin général de :

- Mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles
- Veiller à une mise en œuvre appropriée et efficace des capacités





LES 6 DOMAINES COMMUNS À AMÉLIORER

Mettre davantage l'accent sur les Objectifs de la Politique et renforcer la cohérence à travers la chaîne de mise en œuvre

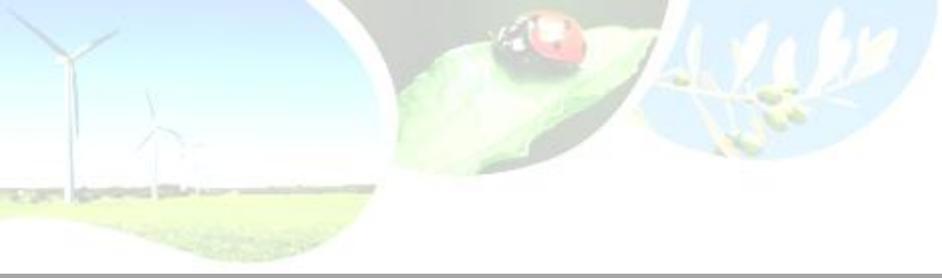
Proposer des mesures plus simples, moins nombreuses et plus souples d'utilisation

Définir et mettre en œuvre des conditions spécifiques pour Leader

Règles de mise en œuvre (dont les applications et les contrôles)

Accroître le suivi & l'évaluation (S&E) comme un outil d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique

Améliorer la coordination et l'échange d'informations



1. Mettre davantage l'accent sur les Objectifs de la Politique et renforcer la cohérence à travers la chaîne de mise en œuvre

Les aspects individuels du processus de mise en œuvre ne devraient pas être traités isolément

Deux éléments clés pour l'amélioration :

- Favoriser une exposition claire des priorités et des objectifs stratégiques
- Veiller à ce que les priorités et les objectifs soient mieux **intégrés** dans l'ensemble du processus de mise en œuvre

Cibler – davantage et mieux



Mettre davantage l'accent sur les Objectifs de la Politique et renforcer la cohérence à travers la chaîne de mise en œuvre

Exemples d'améliorations spécifiques suggérées :

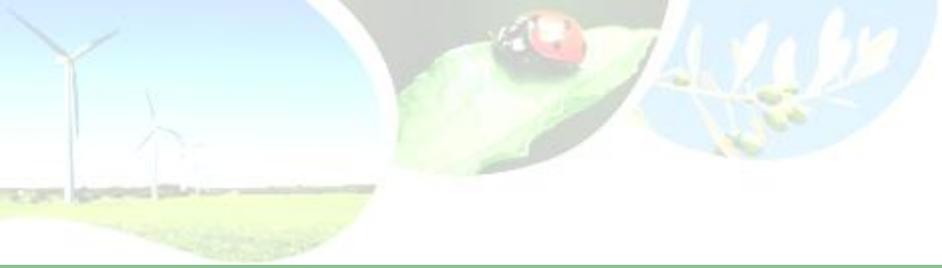
Renforcer la cohérence entre les interventions ciblées et les priorités stratégiques – plus grande utilisation des typologies rurales

Veiller à la cohérence entre les objectifs stratégiques et les critères d'éligibilité/de sélection

Clarifier le rôle du NSP dans les États membres décentralisés

Choisir le moment approprié et mieux définir l'ordre de préparation du programme

Mieux définir les rôles et les règles des comités de suivi (CS)



2. Proposer des mesures plus simples, moins nombreuses et plus souples d'utilisation

- Des mesures moins nombreuses, et définies plus simplement, pourraient être plus facilement adaptées afin d'atteindre les objectifs au niveau régional, national et européen
- Une plus grande souplesse est nécessaire :
 - Il faudrait encourager la combinaison de mesures dans des situations particulières afin de répondre aux priorités spécifiques
 - Ces mesures pré-combinées peuvent améliorer et faciliter l'accès des bénéficiaires aux financements

Proposer des mesures plus simples, moins nombreuses et plus souples d'utilisation

Exemples d'améliorations spécifiques suggérées :

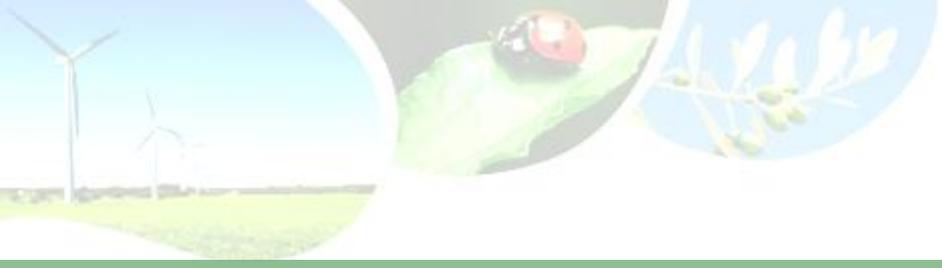
Passage d'une approche de programmation guidée en trop grande partie par les « règles et les outils » (axes et mesures) à une approche guidée par les objectifs

Réduction du nombre de mesures

Amélioration de l'élaboration des mesures agroenvironnementales dans les programmes

Envisager une différenciation des types de mesures

- i) en répondant à des besoins sectoriels particuliers/à des bénéficiaires spécifiques
- ii) en proposant des mesures thématiques définissant des domaines d'intervention



3. Définir et mettre en œuvre des conditions spécifiques pour Leader

Besoin de renverser la tendance qui consiste à transiger sur les principes de Leader, notamment sur le principe ascendant et l'innovation

Au niveau de l'UE :

- Définir de manière plus explicite le caractère spécifique des approches de mise en œuvre qui maintiennent l'approche Leader
- Indiquer comment des interventions multisectorielles et financées par différentes sources peuvent fonctionner

Au niveau des EM/régions : Inculquer une plus grande tolérance au risque



Définir et mettre en œuvre des conditions spécifiques pour Leader

Exemples d'améliorations spécifiques suggérées :

Clarifier le partage des responsabilités entre les différents organismes chargés de la mise en œuvre et les GAL

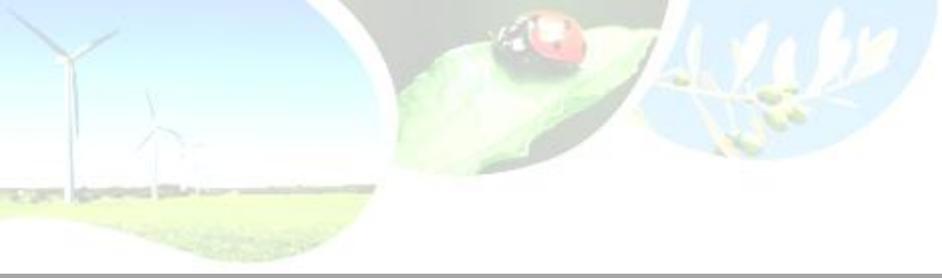
Améliorer la communication entre les AG, les AP et les GAL

Améliorer les directives relatives à l'approche Leader

Envisager des critères spécifiques d'évaluation des risques pour les projets

Plafonner à 20 % les frais de fonctionnement pour les fonctions de base des GAL

Envisager d'accorder une place importante à la CTN



4. Règles de mise en œuvre (dont les applications et les contrôles)

- Les règles de mise en œuvre doivent être reliées aux priorités stratégiques et aux objectifs de mise en œuvre
- Les petits projets devraient bénéficier de procédures d'application particulières
- **Réduire les démarches administratives** en matière de contrôle
 - Veiller à la proportionnalité
 - Prendre en compte la nature de la mesure/l'opération

Règles de mise en œuvre (dont les applications et les contrôles)

Exemples d'améliorations spécifiques suggérées :

Justifier les critères d'éligibilité et de sélection par rapport à leur cohérence avec les priorités et les objectifs stratégiques

Mise en place d'un service unique destiné aux bénéficiaires et géré par un personnel compétent

Introduire des procédures de candidature en « deux étapes » pour les investissements et les autres mesures nécessitant une vaste quantité de pièces justificatives

Proposer une interprétation cohérente des règles de contrôle



5. Accroître le S&E comme un outil d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique

Le système de S&E doit être suffisamment simple pour être géré par tous les États membres et les régions

Au niveau de l'UE :

- CCSE – moins d'indicateurs communs et si possible plus de champ d'action pour élaborer une évaluation susceptible de répondre aux besoins des États membres
- Le cadre actuel de mise en œuvre ne reflète pas les spécificités de l'approche Leader
- Les exigences de suivi sont disproportionnées pour les petits projets

Au niveau des EM/régions : Veiller à utiliser de manière constructive les réalisations en matière de S&E dans la gestion des programmes

*Accroître davantage le S&E comme un outil d'aide
à l'élaboration et à la mise en œuvre de la
politique*

Exemples d'améliorations spécifiques suggérées :

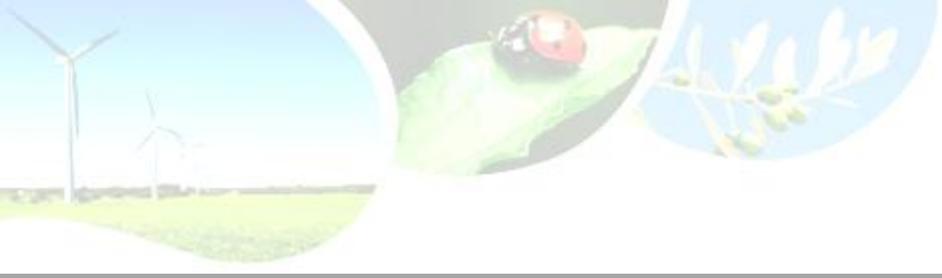
Avoir un nombre limité d'indicateurs reliés aux objectifs stratégiques

Fixer des « objectifs » au niveau européen (afin que les EM puissent s'en servir comme référence)

Collecter les données de manière plus systématique avec une perspective à long terme

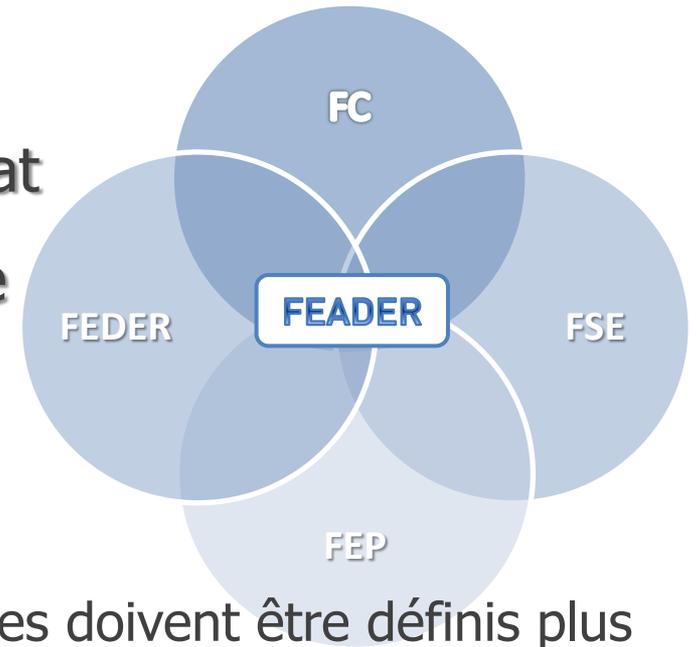
Améliorer les systèmes et procédures informatiques

Avoir un cadre de S&E adapté aux spécificités des petits projets et de Leader



6. Améliorer la coordination et l'échange d'informations

Nécessité de changer les pratiques existantes qui n'ont que pour seul résultat une délimitation claire sans apporter une véritable cohérence et complémentarité



- **Au niveau de l'UE :** Les objectifs des politiques doivent être définis plus clairement afin de faciliter et d'encourager une plus grande coordination
- **Au niveau de l'UE et des EM/régions :** renforcer la mise en réseau

Améliorer la coordination et l'échange d'informations

Exemples d'améliorations spécifiques suggérées :

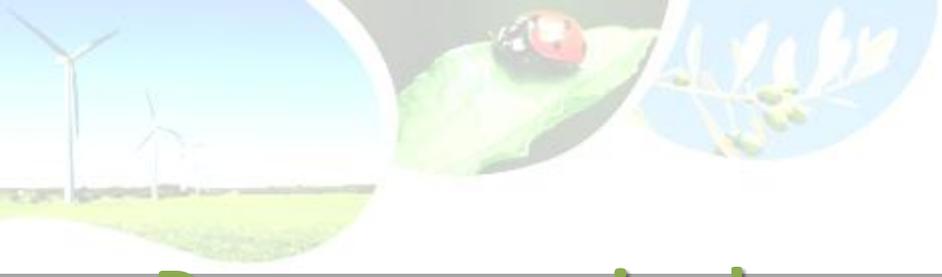
Introduire un cadre commun stratégique pour tous les fonds européens

Veiller à la participation des parties intéressées et à l'échange avec les autorités publiques par le biais du RRN

Accroître le recours au REDR pour s'atteler à différentes formes de coordination

Envisager des CS communs pour différents fonds/programmes de l'UE

Mettre en place des organismes dédiés à la mise en place d'une culture de la coopération



Pour en savoir plus :

Consultez le site web du REDR...

<http://enrd.ec.europa.eu/>

...et téléchargez le rapport final

« Mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural de l'UE »

